
« *Stratégies de développement rural en Algérie* »

Hafida BEDJAOUI – BENAMMAR

benamar_hafida@yahoo.fr

Université de Tlemcen.

Résumé.

Le constat de dégradation des conditions de vie des populations rurales et des écosystèmes qui les sous-tendent en milieu rural, attesté par les diverses études et enquêtes menées en Algérie, a amené les pouvoirs publics à mettre en œuvre une stratégie de développement rural visant la revitalisation des espaces ruraux, la résorption de la pauvreté et la stabilisation des revenus des ruraux par le développement de l'emploi en milieu rural.

Mots clés : stratégie, développement rural, PNDRA, renouveau rural, projets de proximité.

Le constat de dégradation des conditions de vie des populations rurales et des écosystèmes qui les sous-tendent en milieu rural, attesté par les diverses études et enquêtes menées en Algérie, a conduit les pouvoirs publics à mettre en œuvre une stratégie de développement rural visant **la revitalisation des espaces ruraux, la résorption de la pauvreté et la stabilisation des revenus ruraux.**

Initiée en 2008, la politique du renouveau agricole et rural s'est traduite par le lancement de plusieurs projets ventilés sur différentes filières sur le principe de la concertation et de la cohésion entre les différents acteurs du secteur de l'agriculture.

Avant d'aborder les principaux dispositifs mis en place par le gouvernement algérien pour le développement rural, rappelons d'abord quelques réalités sur le monde rural en Algérie.

I-Quelques réalités sur le monde rural en Algérie :

1-Sur le plan démographique,

La population rurale algérienne est en baisse constante. Cette tendance à la baisse est confirmée par les différents recensements qui ont eu lieu : si en 1966 la population rurale représentait 68,6% de la population algérienne, elle est passée à 60% en 1977, à 50,3% en 1987, à 39,2% en 2004, pour atteindre 37,5% ces dernières années (source Office National des Statistiques).

Cette tendance à l'urbanisation des populations rurales au niveau des villes ou d'agglomérations rurales et semi rurales s'explique par l'effet de plusieurs facteurs, parmi lesquels l'accroissement des revenus, l'amélioration des conditions de vie, la réalisation d'infrastructures et d'équipements publics de base, ainsi que le

regroupement des populations éparses pour des raisons de sécurité lors de la décennie noire 1990-2000.

Mais cette évolution de la ruralité n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire national.

La localisation géographique des communes rurales montre que 25% de ces communes se situent dans les hauts plateaux, que près des deux tiers se localisent dans le nord, et que 11% se trouvent au sud du pays (Ministère de l'agriculture : conférence-débat portant sur les axes de la politique agricole en Algérie). Les zones rurales elles-mêmes connaissent une urbanisation croissante.

En effet, si au lendemain de l'indépendance un très fort mouvement d'occupation des villes a été enregistré, il n'en demeure pas moins que les programmes spéciaux de développement et les projets industriels des décennies 1970 et 1980, ainsi que certaines réformes administratives et certains changements sociaux ont contribué à l'émergence de nombreuses petites et moyennes agglomérations urbaines à l'intérieur du pays, favorisant une meilleure répartition du progrès dans les zones rurales (désenclavement, électrification rurale, éducation, santé,...).

2-Evolution de la population agricole vers d'autres activités :

La population agricole, tout en restant encore majoritaire au sein des zones rurales, évolue vers d'autres activités de service ou de transformation. La tendance à la pluriactivité des ménages ruraux s'accroît.

Le potentiel de main d'œuvre susceptible de s'orienter vers des activités multiples est encore important. Plus de 25% des membres des ménages sont sans emploi ou demandeurs d'emplois et la faible croissance de l'emploi rural oblige de maintenir une population sur de petites exploitations.

En effet, en plus de son caractère pluvial rendant ses performances aléatoires, l'agriculture algérienne est caractérisée par l'exiguïté de ses exploitations agricoles (environ 70% des exploitations ont une superficie inférieure à 10 hectares).

Le secteur agricole subit plusieurs contraintes qui grèvent son potentiel de croissance, on peut citer entre autres : la surexploitation des ressources hydriques souterraines, l'érosion des sols et leur salinisation ainsi que la désertification qui menace 32 millions d'hectares de terres et le couvert forestier de l'Algérie du nord.

3-Le contexte social des régions rurales :

Ses principales caractéristiques sont la faiblesse des revenus agricoles, l'extension du chômage et de la pauvreté.

Si nous prenons tout d'abord, le marché de l'emploi dans les zones rurales, il se caractérise par la précarité de l'emploi, de mauvaises conditions de travail,

l'absence de réglementations, de basses qualifications des employés, sans négliger la faiblesse dans le domaine de la formation professionnelle.

Quant aux politiques sociales suivies depuis l'indépendance, elles ont permis une amélioration substantielle des principaux indicateurs du développement humain. En effet, le taux d'analphabétisme est tombé à 33,5%, le taux d'électrification rurale a atteint 95,5%, le raccordement des agglomérations au réseau d'eau potable a atteint quant à lui un taux de 74%.

Par ailleurs, sur le plan des équipements de base des zones rurales, les ratios montrent relativement une bonne desserte. Toutefois, des difficultés subsistent, particulièrement dans les zones isolées où la population est éparse, et force est de constater que les facteurs de progrès n'ont pas été diffusés de manière continue et n'ont pas toujours profité de manière équitable à l'ensemble des populations rurales.

Il persiste aujourd'hui des inégalités entre les catégories sociales, les régions, les secteurs d'activité ; les attentes de la population rurale en attestent. Des sondages d'opinions effectués auprès d'échantillons de la population rurale montrent que les routes, l'accès à l'eau potable et l'éclairage public sont leur priorité. Leur demande concerne également les infrastructures scolaires, les centres de santé et les logements.

Les politiques sociales censées atténuer les effets du programme d'ajustement structurel et répondre à la problématique de la pauvreté croissante se sont révélées insuffisantes, inadaptées et inefficaces en milieu rural.

Ces constats ont conduit à adopter d'autres approches sur les territoires ruraux pour construire un environnement favorable à un développement durable. Ces approches nouvelles proposent d'une part, de rompre avec la vision sectorielle pour mobiliser les ressources pour le financement des projets intégrés, et d'autre part, de cibler les territoires ruraux profonds et de leur rendre accessibles les prestations de service public de base tout en les impliquant dans les processus décisionnels.

II- Les dispositifs du développement rural en Algérie :

Pour créer de l'emploi en milieu rural par des activités spécifiques à cet espace, le gouvernement algérien a eu recours à plusieurs formules et dispositifs, qui ont eu des résultats mitigés. Cela est d'autant plus justifié que le lancement de ces programmes a eu lieu pendant la période chaude du terrorisme qui écumait les campagnes algériennes.

Le diagnostic de la situation réelle du monde rural algérien a été établi par plusieurs organismes : le BNEDER (Bureau National du Développement rural), l'ONS (l'Office National des Statistiques), le CNEPAP (Centre National des Etudes en Economie Appliquée).

Outre la déstructuration et la marginalisation des éléments constitutifs de la campagne algérienne, cet espace géographique a été non seulement relégué au second plan dans l'ordre des priorités des axes de développement du pays, mais pire encore, a été malmené, agressé et conduit à ses extrêmes limites en matière de gestion des ressources biologiques et hydriques.

1-Réhabilitation des territoires et du savoir-faire local (PNDAR, PPDR) :

En raison de la diversité des facteurs de dégradation des milieux ruraux, la stratégie de revivification de ces espaces ne peut être que multidimensionnelle et multisectorielle. Le département ministériel chargé de ce secteur a mis en place, depuis 2003, un ensemble de dispositifs de soutien au développement rural qui s'articulent autour du PNDAR (Plan National du Développement Agricole et Rural).

Le PNDAR est mis en œuvre dans le cadre de programmes diversifiés s'articulant principalement autour de l'amélioration des conditions d'exercice des activités agricoles, et agro-sylvo-pastorales et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

La nouvelle approche de développement rural va expérimenter une méthode fondée sur le principe de l'intégration des actions et la participation des acteurs locaux dans les dynamiques de projet.

La formule des PPDR (Projet de Proximité de Développement Rural), a été initiée avec cette philosophie de la vision d'ensemble qui est censée toucher tous les domaines de la vie rurale pour permettre une stabilisation des populations, le retour des habitants expatriés dans de meilleures conditions sécuritaires, la création de nouvelles conditions de vie basées sur le désenclavement agricole (arboriculture, amélioration des sols, élevage,...), la mobilisation des ressources hydriques (puits, forage, retenues, captage des sources,...), l'installation des services sociaux (santé, écoles, centres culturels,...), et des équipements publics (électricité, gaz).

Dans ce genre de projets décentralisés confiés aux différentes structures de wilayas, le problème crucial soulevé demeure l'intersectorialité qui est mal assurée. La coordination pour piloter ce genre de projets se basant sur une nouvelle conception du développement a, en effet, du mal à se concrétiser sur le terrain. Mis à part les actions de type agro-forestier, et dans une moindre mesure, la petite hydraulique, les autres actions ont connu pratiquement des retards dans toutes les wilayas du pays.

2- La stratégie du développement rural durable (PPDRI, PER) :

Les objectifs de la stratégie décennale 2005-2015 ont été définis et articulés autour :

- *de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales,
- *de l'emploi et des revenus par la diversification des activités économiques,

*du renforcement de la cohésion sociale et territoriale,

*de la protection de l'environnement et de la valorisation des patrimoines ruraux.

L'évolution de la vision des responsables de ce secteur a fait que les projets de proximité ont été améliorés sur le plan organisationnel pour devenir, à partir de 2007, des PPDRI (Projets de Proximité de Développement Rural Intégré).

Ces projets constituent la clé de voûte de l'édifice institutionnel sur lequel se fonde la stratégie de développement rural durable. Ils mettent en action des acteurs socio-économiques organisés et coopérant ensemble à la réalisation d'objectifs communs et postulent de nouvelles formes de partenariat en associant les organisations rurales, les entreprises économiques, les collectivités territoriales et les administrations publiques.

Parallèlement à ces projets de proximité, un autre projet d'envergure intitulé **projet d'emploi rural II** (PER II), cofinancé initialement par la banque mondiale à hauteur de 80% portant sur un montant de 90 millions de dollars, mais suite au paiement de la dette extérieure du pays, ce projet a été pris en charge totalement par un financement national.

La réalisation de ce projet, étalée sur cinq ans, a été confiée à la direction des forêts sous la tutelle du ministère de l'agriculture. Il touche six wilayas de l'Algérie du nord (centre/centre ouest) : Chlef, Aïn Defla, Tiaret, Tissemsilt, Médéa et Bouira.

Des études préliminaires ont été initiées, où il s'agissait d'approches modernes du monde rural mises en place par les dernières analyses sociologiques basées sur la méthode participative.

Des enquêtes ménages et focus groupes ont été menés sur le terrain par des agents forestiers encadrés par des sociologues et des démographes. Le but était de faire un bilan détaillé des conditions de vie des campagnards et surtout de connaître leurs besoins et les grandes tendances qu'ils manifestent à l'égard du travail et des activités rurales.

Le projet PER II a donné suite à un projet du même genre dénommé PER I, initié à l'ouest du pays (Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, émouchent, Mostaganem) avec la même typologie de financement et d'approche des populations rurales.

Les résultats obtenus sont loin de toute espérance, des vergers et des vignobles ont produit leurs fruits, des milliers d'emplois y ont été créés, et des actions de conservation du sol de grande envergure y ont été réalisées.

Le défi à relever par les wilayas concernées par le projet en question est la stabilisation des populations dans leurs villages et bourgades et la création d'emplois permanents et saisonniers.

En outre, les responsables du ministère de l'agriculture et du développement rural escomptent, à travers les PER, installer une pédagogie de la participation des populations à construire leur destin.

Près de 1500 projets de proximité de développement rural intégrés ont été lancés dans près de 1500 localités, et ce dans le cadre du développement durable et de l'amélioration des conditions de vie des populations. La réalisation de ces projets a nécessité la mobilisation de tous, société civile, villages, djemaâ.

C'était un défi qu'il fallait relever. La confiance des populations est importante pour le déroulement de telles opérations. Il y a beaucoup de richesses à découvrir dans le monde rural, et à exploiter.

Un immense potentiel existe chez les jeunes, les acteurs de ce développement, les véritables créateurs de richesses, ce sont les moteurs de ce développement rural durable.

CONCLUSION :

La politique du renouveau rural n'est pas sectorielle, tous les secteurs doivent intervenir pour sa concrétisation. Pour accompagner la mise en œuvre de cette politique un système national d'aide à la décision a été mis en place, il contient des données sur les indices de développement socio-économiques des zones rurales et un programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique ainsi qu'un système d'information du programme de soutien au renouveau rural.

Le programme du renouveau rural s'articule autour de quatre objectifs : la modernisation et la réhabilitation des K'Sours et villages, la diversification des activités économiques, la protection et la valorisation des ressources naturelles ainsi que la protection et la valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel.

On voit bien que la stratégie de développement rural et la politique de renouveau qui l'accompagne sont à la fois, l'aboutissement d'un cheminement intellectuel et d'un capital d'expériences en matière de projets.

Ces deux prérequis suffiront-ils à alimenter et à assurer une durabilité aux interventions publiques ou privées en cours ? La mobilisation des ressources financières conjuguées à une mobilisation sociale plus forte et à des institutions publiques favorables à la démocratie locale contribueront certainement à renforcer la dynamique de développement rural algérienne.

BIBLIOGRAPHIE :

La stratégie sociale du développement rural : Omar BENBEKHTI

Documents édités par le ministère de l'agriculture et du développement rural :

Stratégie nationale du développement durable 2004

Recensement général de l'agriculture 2006

Le renouveau rural 2006

Présentation de la politique du renouveau agricole et rural en Algérie et du programme quinquennal 2010 .2014